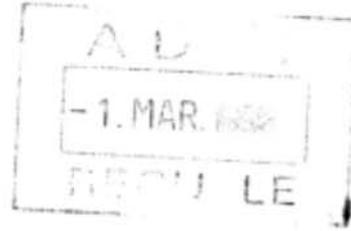


Paris, le 26 février 2004

Monsieur le Président,



Je vous remercie de m'avoir adressé un exemplaire du pré-rapport qui a été élaboré par la Mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration.

Au terme de ma lecture, très stimulante, de ce texte, je tiens d'abord à en féliciter la Mission dont les réflexions ambitieuses, originales et approfondies aboutissent à des propositions de programme très intéressantes et convaincantes : je n'ai, personnellement, rien à y ajouter ni à en retrancher, sous la seule réserve des deux observations que je ferai ci-après. Je crois sincèrement que la réalisation effective d'un tel programme constituerait à coup sûr une innovation et un enrichissement précieux pour notre pays.

Sans aucunement restreindre cette approbation globale, je me permets de présenter deux remarques, d'ailleurs liées entre elles.

En premier lieu, et tout en étant bien conscient que tous ceux – majoritaires, si j'ai bien compris – qui préconisent l'appellation « musée » y ont réfléchi beaucoup plus longtemps et plus savamment que moi, je ne suis pas favorable, pour ma part, à une telle option. A mes yeux, qu'on le veuille ou non et même si cette appellation est parfois donnée aujourd'hui à des institutions qui échappent à son champ traditionnel, le « musée » reste lié à l'idée et l'image de la conservation et la présentation d'un passé. Certes, l'institution qu'il s'agit ici de créer doit bien être « un lieu de mémoire » et « raconter l'immigration » ; mais son projet – selon la conception qu'en propose la Mission elle-même – est et doit être plus ambitieux puisqu'il s'agit, comme le souligne d'emblée le pré-rapport, de « changer les représentations et d'agir sur l'identité et le patrimoine symbolique de la nation ». Et cette fonction-là, bien sûr de nature culturelle, doit être à l'œuvre en permanence, « hic et nunc », dans la société puisque, tant bien que mal, l'immigration continue et fait débat dans le pays, avec les mêmes enjeux et la même myopie. Bref, sans aucunement contester la fonction « conservatoire » de l'entreprise, son rapport au présent, et même à l'avenir, me paraît si nécessaire et devoir être si fort que l'appellation « musée » ne me paraît pas adéquate : je préférerais « centre » ou « institut »...

Je suis d'ailleurs surpris qu'un des arguments avancés au soutien de l'appellation « musée » soit tiré de ce qu'elle affirmerait la vocation culturelle de l'institution et « valoriserait le projet en l'incluant définitivement dans la sphère du « culturel »... La vocation culturelle de l'institution à créer est, bien sûr, indiscutable ; mais nous ne nous sommes tout de même plus à l'époque où il fallait s'appeler musée, conservatoire, archives, monument ou beaux-arts pour être reconnu comme culturel !... A mon avis, l'appellation « musée » ne valoriserait pas particulièrement l'institution et pourrait donner, au contraire, une image inexacte, en tout cas incomplète, de sa fonction.

à M. Jacques Toubon.

Ma seconde observation, liée elle aussi au fait que l'immigration en France est un phénomène toujours actuel et vivant, tient à ce que, sauf erreur de ma part, le pré-rapport n'envisage – en tout cas ne mentionne – aucun lien partenarial avec les administrations publiques chargées de la politique d'immigration et – on y insiste fortement aujourd'hui – « d'intégration » (je pense en particulier à la direction de la population et des migrations et à l'Office des migrations internationales (OMI) , auquel succèdera bientôt une « Agence de l'accueil et de l'intégration »). Bien entendu, la future institution devra être complètement indépendante de ces administrations ; mais il me semble que, sans être associée à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'aujourd'hui, elle offrira à ceux qui en sont responsables une profondeur de champ, si je puis dire, qu'ils auraient tort d'ignorer : il faudrait donc éviter de paraître les écarter de tout partenariat.

J'ai peut-être développé un peu trop longuement ces deux remarques : elles ne doivent surtout pas occulter ma franche adhésion au beau projet que vous avez su élaborer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments

At de l'un cordial souvenir.



Alain BACQUET

Président du Service social d'aide aux émigrants
(SSAE)